



Editorial

De la peste au Covid-19

La crise sanitaire que nous traversons n'est pas vraiment une nouveauté. D'autres époques, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, ont connu des phénomènes semblables : la peste, la lèpre ou plus récemment la grippe espagnole ou Ébola. A ne citer que ces maladies-là. Et, il est intéressant me semble-t-il de regarder alors comment nos ancêtres ont vécu ces périodes tragiques et quelles conclusions ils en ont tiré.

Dans un article intitulé : « *La perception de la peste en pays chrétien byzantin et musulman* », datant de 2001, deux spécialistes, l'une en histoire byzantine, Marie-Hélène Congourdeau (CNRS) et l'autre en histoire musulmane, Mohammed Melhaoui, dressent un portrait détaillé de ces fléaux. Ils concluent que « **deux types de réaction** » s'expriment, tant dans le monde chrétien que dans le monde musulman.

1) Une 1^{ère} réaction lit la peste comme un **événement directement religieux** : Dieu est en colère et nous devons apaiser sa colère. 2) Une 2^{de} réaction, issue de la tradition médicale grecque et reprise par le monde arabe, observe et conclut à **des causes naturelles de ces pandémies**, sans pour autant nier que Dieu en soit la cause première. Évidemment, le premier courant aura eu tendance à suspecter le second, dans l'importance accordée à la raison naturelle perçue comme un outrage envers Dieu. Le tout sur le fond de milliers de morts !

Le rapprochement avec la crise actuelle est en partie éclairant. Nous assistons en effet à une gestion de la crise où **s'opposent aujourd'hui encore des forces contraires**. Le monde moderne, résolument rationaliste, a disqualifié (du moins en occident) la lecture religieuse des événements, renvoyée à la sphère du privé. Et le combat est désormais mené entre **deux nouvelles forces** : 1) **le monde scientifique et médical** (soigner des malades) et 2) **le monde économique-politique** (préserver la production de richesses). Les premiers sont encore dans l'étude de ce virus mal

connu et la manière de le combattre ; les seconds vivent dans l'urgence de sortir de la crise. Les croyants ajoutent (trop peu !) au débat **la dimension spirituelle** qui interroge les deux premières : ce virus n'est-il pas une nouvelle lèpre envoyée pour réveiller un monde malade ?

On lit chez Saint Basile, au temps de la peste ravageant Constantinople (IV^{ème} siècle) : « *c'est Dieu qui envoie ces maladies, par l'intermédiaire des causes naturelles, non pour punir les hommes mais pour prévenir des maux plus grands* » (maux spirituels, plus graves que les maux physiques).

Dépassé ? Pour le moins, nous devons apprendre de la crise actuelle à en extraire une sorte de message divin. « *Essayons de tirer du bien de cette situation que la pandémie nous impose* », déclarait le pape François à l'issue de l'Angelus, prononcé depuis les appartements pontificaux, le 29 novembre dernier. Et le saint Père écrit dans son dernier livre "un temps pour changer" (déc 2020) : « **La Covid est notre "moment de Noé"**. Ne le gâchons pas. » Les questions de bioéthique soulevées dans ce numéro du bulletin sont de cet ordre (voir au dos). Car, la crise de la Covid en cache d'autres comme le réchauffement climatique, les replis identitaires mondiaux, les idéologies totalitaires. La maison brûle !

Dieu en colère ? Non, jamais ! Mais qu'il **cherche à nous dire quelque chose à travers cette crise**, cela me semble une évidence ! Un message aux politiques et aux scientifiques ? certainement. Mais aussi un message aux chrétiens qui devraient davantage « *écouter ce que dit Dieu* » (Ps 85(84), 9) que repartir en croisade, ce qui donne prise au Diable et n'augure rien de bon.

Seigneur, donne-nous ton Esprit d'unité, d'intelligence et de paix !

Père Rémy CROCHU, curé

Seigneur, merci de t'être donné à voir à toute l'humanité en ton Fils Jésus ! Que la Joie et l'Espérance de Noël guident ceux que Tu appelles à te suivre dans le sacerdoce ou la vie religieuse. Amen

Maison paroissiale..... 6 rue du Vieux-Bourg 44170 NOZAY—Tél. 02 40 79 43 43
Permanences d'accueilnon reprises à ce jour—renvoi téléphonique vers l'assistante
Mail..... stclair.nozay@free.fr
Site internet..... <http://saintclair-saintguenole-nantes.fr>
Sépultures accueil téléphonique **06 31 14 36 32**
Le Père Jean MONNIER..... assure un service en semaine et le dimanche.
Le Père Rémy CROCHU est présent le mercredi et vendredi sur RDV (06 10 90 67 18) ou stclair.nozay@free.fr



Intentions des messes St Clair

PERIODE DU 25 JANVIER AU 7 FEVRIER 2021

ATTENTION



Les messes dominicales anticipées sont célébrées à **16 H 30 le samedi** (au lieu de 18h) tant que durera le couvre-feu de 18h.

Les messes du **mercredi soir à Nozay** sont célébrées à **17H** pour les mêmes raisons.

ADDITIF AU BULLETIN 1 - 2021

DIMANCHE 24 JANVIER A NOZAY

Jacqueline MEREL (1èreQS) = Yvonne POTIRON (2èmeQS)

MARDI 26 JANVIER, Sts Timothée et Tite

9 H 30 MESSE A JANS Vivants et défunts de la paroisse

MERCREDI 27 JANVIER

17 H MESSE A NOZAY Vivants et défunts de la paroisse

JEUDI 28 JANVIER, St Thomas d'Aquin

9 H 30 MESSE A NOZAY Vivants et défunts de la paroisse

VENDREDI 29 JANVIER

9 H 30 MESSE A NOZAY Vivants et défunts de la paroisse

5ème dimanche du mois - DIM. 31 JANVIER 4° DIM DU TEMPS ORDINAIRE

SAMEDI 30 JANVIER

16H 30 MESSE A SAFFRE

Messes Sépultures: Emilienne GERGAUD, Colette CHEVALIER, Paul LEBEAU

Marie-France BELLEIL = Alain ROUZIOU = Michel DENIS = Pierre LEBAS = Vivants et défunts des familles CLOUET-LEPAROUX-GUIHARD = Marcel BOUVET vivants et défunts et famille LEFEUVRE = Daniel RINCE vivants et défunts = Odette CHATELIER et famille

DIMANCHE 31 JANVIER

11 H 00 MESSE A NOZAY

Irène GERARD (2èmeQS) = Familles LERAY-MAINGUET = Mathilde CHAPEAU (anniversaire) Philippe, Joël et Marcel = Familles GENET-GAHIER vivants et défunts = Jean BELLAY et famille = Famille ROBIN-BARRAS = Paulette, Eugène TRIMOREAU et leur fille Monique = Michel LEPAROUX et sa famille

Réabonnement au bulletin paroissial

Le feuillet de réabonnement était joint au premier bulletin 2021. Vous êtes invités à le compléter, à y joindre votre offrande et à déposer l'ensemble dans une enveloppe :

- soit dans la corbeille de la quête lors des messes
- soit dans la boîte aux lettres de la maison paroissiale.

MARDI 2 FEVRIER, Présentation du Seigneur au Temple
9 H 30 MESSE A NOZAY Vivants et défunts de la paroisse

MERCREDI 3 FEVRIER

17 H MESSE A NOZAY Vivants et défunts de la paroisse

JEUDI 4 FEVRIER

9 H 30 MESSE A NOZAY Vivants et défunts de la paroisse

VENDREDI 5 FEVRIER, Ste Agathe

9 H 30 MESSE A NOZAY Vivants et défunts de la paroisse

1er dimanche du mois - DIM 7 FEVRIER 5° DIM DU TEMPS ORDINAIRE

SAMEDI 6 FEVRIER

16 H 30 MESSE A ABBARETZ

Messe Sépulture: Marguerite RAIMBAUD

Familles LEPAGE-HELBERT et Emmanuelle DENION = Yvonne RINCE et familles = Robert MORTIER et familles MORTIER-BOMME = Famille BOUCHET-LECOMMANDEUR = René BOMME et défunts des familles BOMME-DOUSSET = Michel FORESTIER et familles FORESTIER-MOREAU = Familles GUERIN-FEVRIER vivants et défunts = Marcel BOMME, ses parents, beaux parents et familles BOMME-BOURRE = Alexandre GICQUEL et sa famille

DIMANCHE 7 FEVRIER

11 H 00 MESSE A NOZAY

René et Bertrand CHARUAU = Famille BARON Aimé = Famille CROCHARD-LEBRETON = Familles LEVESQUE Jean et Elie, vivants et défunts = Pierre GERARD et famille GERARD-FERRANT

Quête pour les prêtres âgés ou malades du diocèse.

CARNET PAROISSIAL

SEPULTURES

Le 15 janvier à Vay : Mme Gisèle BOIT, 93 ans
Le 14 janvier à Treffieux : Mme Denise AUDRAIN, 95 ans
Le 21 janvier à Saffré : Mme Annick BÉRIC, 86 ans

QUETE POUR LE CHAUFFAGE DES EGLISES

Le Conseil pour les Affaires Economiques de la Paroisse vous informe que la quête pour le chauffage des églises aura lieu le dimanche 14 février à la messe de 11h à l'église à NOZAY. Merci de prévoir votre participation dans une enveloppe libellée « chauffage de l'église ». Si vous souhaitez un reçu, merci de vous reporter en dernière page de ce bulletin.

BIOETHIQUE : QUE NOS YEUX S'OUVRENT !

Le projet de loi relatif à la bioéthique sera débattu en seconde lecture au Sénat les 2, 3 et 4 février prochains. Le groupe de bioéthique de la Conférence des Évêques de France (CEF), sous la responsabilité de Mgr Pierre d'Ornellas, alerte depuis plusieurs années sur les évolutions qu'apporte régulièrement le législateur aux lois de bioéthique qui se sont succédées. Aussi, ce groupe propose-t-il qu'à l'occasion de ce débat au Sénat, les catholiques de France s'associent, chaque vendredi, dans une démarche de **jeûne et de prière pour une bioéthique éclairée**.

Unis dans la réflexion et la prière, soyons acteurs, cette loi nous concerne tous ! Prions pour tous ceux et toutes celles qui vont travailler à nouveau sur la révision de la loi bioéthique afin qu'ils prennent des décisions pour le « mieux » de l'homme.

[LIEN vers les démarches et prières proposées par la CEF](#)

Quelques prières vous sont proposées en dernière page de ce bulletin.

Le jeûne :

« Faire là, tout de suite un jeûne! Me priver de quelque chose alors que la Covid nous prive déjà de beaucoup! Pourquoi?! Quel est le rapport avec le vote de cette loi? Quelle importance? »

Le jeûne, c'est se rendre tout entier disponible à Dieu pour renaître à l'essentiel, la source de la Vie.

De quoi nous parle cette loi bioéthique si ce n'est de la Création.

Celui qui jeûnera en faisant silence pourra entendre l'essentiel (ex: ballade en solitaire...)

Celui qui prendra le temps d'observer autour de lui verra l'essentiel (ex: un enfant, un paysage, une oeuvre d'art...)

Celui qui prendra le temps de sentir les choses qui l'entourent appréhendera l'essentiel (ex: un parfum, la chaleur du soleil, l'eau, la peau des fruits...)

Celui qui prendra le temps de l'abstinence pourra communier à l'essentiel.

Alors une prière épurée et sincère jaillira de chacun de nos cœurs pour le bien commun de tous et Dieu éclairera notre chemin.

QUELQUES ARTICLES DU PROJET DE LOI SOUMIS A NOTRE REFLEXION

Article 1 : Accessibilité aux couples de femmes ou aux femmes seules de demander une procréation médicalement assistée (PMA), autrement dit de permettre la création matérielle d'un enfant avec l'appui technique du corps médical.

Le critère retenu est celui d'être une femme, pas de notion de problème de fertilité ou de difficultés physiologiques retenus

Article 2 : Autoconservation par congélation des gamètes (cellules reproductrices)

L'idée est de pouvoir accéder à la PMA à un moment choisi par la femme

Article 3 : Levée de l'anonymat du donneur de sperme (ou de gamète) à la majorité de l'enfant.

C'est considérer que l'enfant (ou mineur à charge financière de ses parents-éducateurs) ne pourra accéder à son identité humaine qu'à la condition d'être "adulte" (ou majeur et sensé subvenir par lui-même à ses besoins financiers)

Article 4 : Fin de la filiation fondée sur l'accouchement

La filiation s'établira par une déclaration en mairie des parents-éducateurs, préalablement à la naissance de l'enfant.

Article 6 : Autorisation de prélever des cellules ou des organes sur un mineur au bénéfice d'un membre de sa famille.

Pose la question de la conception d'un enfant dans le but de soigner un membre de sa famille (famille naturelle ou famille assemblée techniquement/administrativement)

Pose la question des droits de l'enfant et de la préservation de son humanité quand il est considéré comme un moyen technique (un outil ?) d'aboutir à une solution pour un autre.

Articles 14 et 15 : Création d'embryons chimères autrement dit implantation de cellule humaine sur un embryon animal.

Quel est l'objectif final ? Faire évoluer l'espèce animale ou l'inverse ?

[LIEN pour se rapprocher du texte qui sera débattu au Sénat](#)

EMISSION KTO SUR LA LOI DE BIOETHIQUE

Dans le bulletin n°15 d'août 2020, vous retrouverez le message de Mgr Pierre d'Ornellas, Archevêque de Rennes, Responsable du groupe de travail bioéthique de la Conférence des évêques de France, en date du 1/8/2020.

L'Equipe d'Animation Paroissiale

PRIERE « QUE NOS YEUX S'OUVRENT ! »

Le vendredi 29 janvier 2021

« Jésus disait aux foules : « Il en est du règne de Dieu comme d'un homme qui jette en terre la semence : nuit et jour, qu'il dorme ou qu'il se lève, la semence germe et grandit, il ne sait comment. D'elle-même, la terre produit d'abord l'herbe, puis l'épi, enfin du blé plein l'épi. » » (Marc 4,26-28)

Trois intentions de prière

- ◆ Rendons grâce à Dieu pour le don de chaque vie humaine, parfois si fragilisée, dont la croissance est toujours pleine de promesses.
- ◆ Supplions Dieu pour que le règne de l'amour nous rende créatifs afin que toute vie humaine soit accueillie et accompagnée, de sa conception jusqu'à sa mort naturelle.
- ◆ Prions pour les hommes et les femmes qui ignorent la dignité de leur humanité et qui succombent à la séduction des techniques.

Le vendredi 5 février 2021

« Que demeure l'amour fraternel ! N'oubliez pas l'hospitalité : elle a permis à certains, sans le savoir, de recevoir chez eux des anges... Que votre conduite ne soit pas inspirée par l'amour de l'argent : contentez-vous de ce que vous avez, car Dieu lui-même a dit : « Jamais je ne te lâcherai, jamais je ne t'abandonnerai ». » (Hébreux 13,1-2.5)

Trois intentions de prière

- ◆ Rendons grâce à Dieu pour sa tendresse, Lui qui n'abandonne personne et se tient proche de ceux qui l'invoquent.
- ◆ Supplions Dieu pour qu'il nous délivre de l'individualisme, le « virus » dont nous avons besoin d'être purifiés afin que la fraternité soit consolidée.
- ◆ Prions pour que les hommes et les femmes engagés en politique ne cèdent pas aux sirènes du marché mais soient guidés par le souci du « bien commun ».



Le coin des enfants et des jeunes



COIN DES JEUNES

PROFESSION DE FOI

La première rencontre des parents des Professions de foi, le mardi 26 janvier à 20h 30 à la maison paroissiale à Nozay est ANNULÉE à cause du couvre-feu.

CONFIRMATION

Unissons-nous à la prière lors du sacrement de confirmation que recevront 7 jeunes et 2 adultes à Nozay le 24 janvier, 3 jeunes à Derval le 31 janvier.

PELERINAGE A LOURDES

La situation pandémique ne permettra pas l'organisation du pèlerinage diocésain habituel à Lourdes. Seuls les jeunes, dans la limite de 250 personnes, pourront y participer. Ils seront accompagnés de notre évêque, Mgr Laurent PERCEROU.

Intention de prière du Pape pour février

Prions pour les femmes victimes de violence, afin qu'elles soient protégées par la société et que leurs souffrances soient prises en compte et écoutées..



PAROISSE St Clair en Pays Nozéen DON pour le CHAUFFAGE 2021

Nous sommes bien heureux de trouver des églises chauffées lors des célébrations en hiver, et nous restons sensibles aux gestes financiers que vous faites chaque année.

Pour l'année 2020, sachez que les dépenses pour le chauffage demeurent supérieures aux recettes.

Il est fait appel à vous tous, utilisateurs des salles, des églises, de la maison paroissiale: pour les messes dominicales ou caté, les temps forts de préparation aux sacrements, les rencontres des mouvements.

Le Conseil pour les Affaires Economiques de la Paroisse (CAEP) suggère pour 2021, afin de réduire l'écart, un don entre 20 et 80 euros par personne.

Votre participation, à l'aide de l'enveloppe qui vous est remise, peut-être déposée soit dans les corbeilles de l'offrande du dimanche, soit à la maison paroissiale.

Pour avoir un reçu fiscal, reportez-vous au bas de ce document.

Sinon, libellez votre chèque à l'ordre de :

Association Diocésaine de Nantes

Un grand merci à tous.

Les membres du CAEP

Père Rémy Crochu, curé de La Paroisse.

Vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable et 60% pour les entreprises.

Je fais un don de : € à l'ordre de l'Association Diocésaine de Nantes
pour le chauffage de la paroisse St Clair en Pays Nozéen (437)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél port : Tél fixe :

Je désire recevoir mon reçu fiscal :

par courrier par mail (de préférence)

Mail :@.....

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine de Nantes pour la gestion des donateurs (envoi reçu fiscal, informations et appels à dons). Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Association Diocésaine de Nantes. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant. Si vous ne souhaitez pas recevoir de nouvelles sollicitations de notre part, cochez cette case.